



USSE Judo
2, rue des Brioux
38120 SAINT-EGREVE
ussejudo.sportsregions.fr
ussejudo@laposte.net
Affiliation FFJDA : CL380740

Saint Egrève, le 11 avril 2019.

Convocation à l'Assemblée Générale de la section USSE Judo.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale de la section Judo de l'USSE qui se déroulera le

Jeudi 23 mai 2019 à 20h30

au siège de l'USSE, 2 rue des Brioux 38120 Saint-Egrève (tribune du stade d'honneur).

Si le quorum n'est pas atteint une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le même jour à 20h45.
Nous comptons donc sur une forte présence de tous les adhérents et parents d'adhérents afin de légitimer nos actions tout le long de la saison ;-)

ATTENTION : cette assemblée sera élective car les postes de Président, Vice-Président et Secrétaire sont à renouveler. A ce jour, aucun candidat ne s'est fait connaître. Nous faisons donc appel à vous !

Ordre du jour de cette assemblée :

1. Bilan moral et sportif de la section.
2. Bilan financier.
3. Budget prévisionnel 2019-2020.
4. Appel à candidatures pour l'élection du bureau.
5. Questions diverses. (Toutes les questions des adhérents et des parents seront prises en compte à ce moment).

L'assemblée générale se terminera autour d'un verre de l'amitié.

Les personnes souhaitant présenter leur candidature pour une nomination au Bureau et celles qui souhaitent inclure des points complémentaires à l'ordre du jour sont priées de se faire connaître auprès de nos entraîneurs ou par mail à l'adresse : ussejudo@laposte.net

En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible de vous faire représenter par un autre adhérent ou parent d'adhérent. A cette fin, vous devez compléter le pouvoir ci-joint, et le remettre à la personne qui vous représentera ou le rendre à nos entraîneurs afin qu'il lui soit parvenu au plus tard le jour de la tenue de l'assemblée générale.

N'oubliez pas de réserver votre journée du 23 juin, date de la cérémonie de la remise des ceintures.

Pierre MARC
Président USSE Judo

POUVOIR: Conformément aux statuts de l'association ;

Je soussigné donne pouvoir
à M.....de me représenter et voter à l'Assemblée Générale
du 23 mai 2019.

Le.....à.....
(signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir")
(signature du mandataire, précédée de la mention manuscrite "bon pour acceptation de la fonction de mandataire")